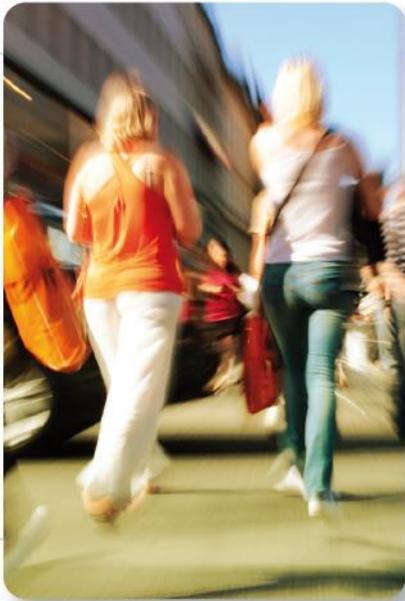




Fédération
des Enseignes
de l'Habillement



Commission sociale FEH 22 Juin 2017



- Négociations de branche
- Suivi de l'accord sur les classifications
- Bureau et composition de la CPNEFP



Suivi des négociations de branche

- Accord sur le travail dominical
 - Accord d'avril 2017 frappé d'une opposition majoritaire ⇒ Non applicable
 - Possible réouverture à la signature de l'accord de branche actée lors de la dernière réunion de négociation
 - Réouverture à la signature impossible dans l'immédiat (risque important d'opposition majoritaire)
 - Poursuite des échanges avec les OS.
 - ↳ Objectif : trouver une solution avant juillet 2017



Suivi des négociations de branche

- Accord salaire
 - Procédure d'extension accélérée pour l'accord salaire
 - Publication de l'arrêté d'extension prévu en principe pour juillet 2017
 - Accord impératif à compter du 1^{er} septembre 2017



Suivi des négociations de branche

- Actualisation de la convention collective
 - Groupe paritaire chargé de la relecture des travaux d'actualisation depuis le 1^{er} juin 2017 (10 premiers articles traités)
 - Mise en place de ce groupe pour ne pas encombrer la CMP



Suivi des négociations de branche

- Formation professionnelle
 - Présentation des dispositions de l'accord de branche du 27 décembre 2010 impactées par les réformes de la formation professionnelle intervenues
 - ⇒ Fin des négociations prévues après la fin de la prochaine réforme, prévue en 2018



Suivi des négociations de branche

- CPPNI et dialogue social

Modifications apportées lors de la dernière CMP :

- Ajout des DROM et des COM dans le champ d'application de l'accord
- Fonctionnement des instances non soumises directement à la représentativité calqué sur celui de la CPNEFP
- Périodicité des réunions adaptable en fonction de l'actualité de la branche.
- Dissociation des dispositions relatives au dialogue social qui devraient finalement figurer dans un avenant à l'accord du 12 juillet 2010



Suivi de l'accord sur les classifications

Rappel :

- depuis la publication de l'arrêté d'extension de l'accord (le 28 mars 2017), les entreprises de la branche disposent d'un délai de 12 mois pour se mettre en conformité avec la nouvelle grille
- Les entreprises adhérentes à la FEH ont pu mettre en œuvre cet accord dès la fin du délai d'opposition (été 2016)



Composition de la CPNEFP

Bureau

Trois candidatures reçues, mais un désistement,

Candidatures présentées :

- Christiane DUTRAY : Directrice des Ressources Humaines et Communication de Camaieu
- Samuel LE METAYER : Directeur des affaires sociales du Groupe Etam

=> La consultation des adhérents (1 voix par adhérent) se fera par voie électronique durant la semaine du 26 juin 2017.



Composition de la CPNEFP

Composition

- Plusieurs candidatures reçues depuis la dernière commission sociale
- Le collège renouvelé (selon les règles présentées lors de la dernière commission sociale) se réunira lors de la réunion de la CPNEFP du 12 septembre 2017



Informations complémentaires

Rapprochement des branches professionnelles

- Projet présidentiel : accélérer le regroupement des branches professionnelles
 - ↳ sujet à nouveau inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de négociation
- Rappel de la position de la FEH :
 - l'habillement succursaliste doit devenir une branche d'accueil
 - L'habillement succursaliste ne doit pas être rapproché de l'habillement indépendant (trop différent notamment en matière d'organisation)



Fédération
des Enseignes
de l'Habillement